

# Arrêté fédéral concernant le crédit global pour le fonds d'infrastructure

Projet

du ...

---

*L'Assemblée fédérale de la Confédération suisse,*

vu les art. 3, 4 et 6 de la loi du ... sur le fonds d'infrastructure (LFinfr)<sup>1</sup>,  
vu le message du Conseil fédéral du 2 décembre 2005<sup>2</sup>,

*arrête:*

## Art. 1

<sup>1</sup> Un crédit global de 20 milliards de francs (état des prix en 2005, compte non tenu du renchérissement ni de la TVA) est ouvert pour l'achèvement du réseau des routes nationales, l'élimination des goulets d'étranglement de ce réseau et les contributions de la Confédération aux mesures visant à améliorer les infrastructures de transport dans les villes et dans les agglomérations.

<sup>2</sup> Ce crédit est réparti entre les différentes tâches comme suit:

Tâche	Investissements en millions de francs		
	Allocation pour la 1 <sup>re</sup> période	Périodes suivantes (bloqué)	Total
a. Achèvement du réseau des routes nationales	8500	0	8500
b. Elimination des goulets d'étranglement du réseau des routes nationales	0	5500	5500
c. Amélioration des infrastructures de transport dans les villes et dans les agglomérations	2310	3690	6000

## Art. 2

Les moyens nécessaires à l'achèvement du réseau des routes nationales sont alloués.

<sup>1</sup> RS ...; RO ... (FF 2006 811)  
<sup>2</sup> FF 2006 753

**Art. 3**

<sup>1</sup> Les contributions suivantes sont allouées pour les projets urgents et prêts à être réalisés dans le domaine du trafic d'agglomération:

	Projets	Contribution du fonds d'infrastructure (en millions de francs)
a.	ZH Ligne de la vallée de la Glatt, étapes 2 et 3	253,5
b.	ZH Tramway Zurich Ouest	75
c.	BE Tramway Berne Ouest	65
d.	BE Place du Wankdorf et prolongement de la ligne de tramway	40
e.	ZG RER de Zoug, 1 <sup>re</sup> extension partielle	25
f.	ZG Construction de la nouvelle route cantonale n° 4 «Accès nord»	35
g.	FR Pont et tunnel de la Poya	67,5
h.	SO Désengorgement de la région d'Olten	128
i.	BS Modification de la ligne de tramway de St-Johann / Pro Volta	9,1
j.	BS Prolongement des lignes de tramways pour Saint Louis et Weil-am-Rhein en ville de Bâle	39,5
k.	BL Gare de Dornach Arlesheim/doublement de la voie à Stollenrain	11
l.	AG Wynental et Suhrentalbahn (WSB): mise en site propre entre Suhr und Aarau	40
m.	TG Route de délestage passant sous Frauenfeld (F21)	25
n.	VD Ouchy – Les Croisettes, Métro M2	120
o.	VD Gare de Prilly-Malley, Réseau express vaudois (REV)	40
p.	VD Aménagement requis par le réseau TL 2008	20
q.	GE Tramway Cornavin-Meyrin-CERN (TCMC)	210
r.	GE Tramway Onex–Bernex	90

**Art. 4**

Les montants suivants sont alloués aux projets de RER du trafic d'agglomération urgents et prêts à être réalisés:

---

Projet	Contribution du fonds d'infrastructure (en millions de francs)
a. Ligne transversale de Zurich (DML), RER, 1 <sup>re</sup> étape	400
b. Raccordement ferroviaire Mendrisio-Varese (FMV)	67
c. Raccordement ferroviaire Cornavin– Eaux-Vives–Annemasse (CEVA)	550

---

**Art. 5**

Le Conseil fédéral gère le crédit global. Il peut notamment l'augmenter en fonction du renchérissement dûment établi et de l'augmentation de la TVA.

**Art. 6**

Le présent arrêté n'est pas soumis au référendum.

